PLAN POUR LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS COVID-19 AU DOMICILE EN NORD SAÔNE ET LOIRE

Hospitalisation A Domicile
NORD SAÔNE & LOIRE

L'HAD Nord Saône et Loire s'organise pour faciliter la prise en charge de patients COVID-19 au domicile :

- Soit par prescription directe des médecins traitants
- Soit par prescription des unités COVID du MCO

Les critères d'éligibilité à cette admission en HAD sont les suivants :

Patients atteints ou possibles du COVID ne requérant pas une surveillance continue 24h/24h en soins intensifs mais relevant d'une hospitalisation pour les complexités suivantes :

- Manifestations respiratoires nécessitant une surveillance rapprochée
- Comorbidités, polypathologies
- Situation de complexité psychosociale (patients isolés, vulnérables, précaires, etc.)
- Critères de fragilité liés à l'âge

L'admission s'appuie sur une procédure simplifiée :

- Une fiche d'admission simplifiée pour les sorties d'unité COVID (annexe 1)
- Un numéro d'appel unique 03 85 55 02 67 relié à la cellule de coordination HAD fonctionnant 24h/24

La surveillance s'appuie sur une fiche standardisée avec des seuils d'alertes déterminant une conduite à tenir (annexe 2)

Annexe 1 FICHE D'ADMISSION SIMPLIFIEE

FICHE D'ADMISSION SIMPLIFIEE EN HAD PATIENT COVID-19

MEDECIN TRAITANT ➡ Maintien à domicile
UNITE COVID-19 MCO ➡ Retour à domicile

A FAXER en fonction du secteur d'intervention
CHALON 03 85 41 74 11 – LE CREUSOT 03 85 56 10 35
N° TELEPHONE ASTREINTE COORDINATION 03 85 55 02 67

Hospitalisation A Domicile
NORD SAÔNE & LOIRE

PATIENT		ENTOURAGE MEDICAL	
Nom		Médecin traitant	
Nom de naissance		Téléphone	
Prénom		Médecin unité Covid	
Né(e)le		Téléphone	
Adresse domicile		Infirmière Libérale	
		Téléphone	
CP-Ville		Personne à prévenir	
N°SS		Téléphone	
Caisse SS			

CRITERES D'ELIGIBILITE	
Manifestations respiratoires nécessitant une surveillance rapprochée	
Comorbidités- Polypathologies	
Situation de complexité psychosociale (patients isolés, vulnérables, précaires,etc..)	
Critères de fragilité liés à l'âge	

TABLEAU CLINIQUE INITIAL					
COVID testé +		Céphalées		Dyspnée	
COVID suspecté		Courbature		Saturation O2	
Fièvre		Asthénie		TA	
Autres symptomes					

COMORBIDITES			
Age >85		Insuffisance rénale - DFG	
GIR 1 et 2		Insuffisance cardiaque	
Etat nutritionnel		Insuffisance respiratoire -BPCO	
Troubles cognitifs		Diabéte / Obésité	
Autres comorbidités			

TRAITEMENT EN COURS

PROTOCOLE DE SURVEILLANCE STANDARDISE ☐
PROTOCOLE DE SURVEILLANCE COMPLEMENTAIRE

Annexe 3 FICHE DE SURVEILLANCE STANDARDISEE

PROTOCOLE DE SUIVI STANDARDISE AU DOMICILE-EHPAD-FAM-MAS PATIENT COVID-19	Hospitalisation A Domicile NORD SAÔNE & LOIRE

N° APPEL CELLULE DE COORDINATION HAD-EMSP : 03 85 55 02 67

CONSIGNES DE PROTECTION
se référer aux consignes d'isolement en vigueur à l'HAD

Prise en charge bi-quotidienne par IDE HAD – IDE EHPAD – IDEL

SURVEILLANCE DU (DE LA) PATIENT(E)
Pouls – Tension Artérielle- Frequence Respiratoire- Sat O2

ELEMENTS DE SURVEILLANCE	NORMAL SI	VIGILANCE SI	ALERTE SI
Etat général	Conservation d'un bon état général	AEG stable (asthénie)	Majoration de l'altération de l'état général
Température corrigée (Fiabilité thermomètre)	36,8°C < T° < 38,0°C	≥ à 38°C une fois, < 36,8°C	Persistant > 38,5°C Ou réapparition d'une fièvre
Signes pulmonaires Fréquence respiratoire (FR) Dyspnée, toux	Aucune gêne respiratoire, (12 < FR < 20)	Toux, gêne respiratoire stable	Essoufflement, tirage, brady ou tachypnée (FR < 12 ou FR > 22)
Saturation en O2 (SpO2)	95 % - 98 %	95 % - 91 %	< 91 %
Signes infectieux	Absence de signes infectieux	Syndrome grippal stable	Majoration du syndrome grippal Ou apparition d'autres signes infectieux
Transit, douleur abdo. (signes digestifs bas)	Transit habituel	Troubles du transit modérés, douleur abdominales	Diarrhées importantes, retentissement sur l'état général (douleur, fièvre)
Autres (en fonction des comorbidités)			
Conduite à tenir	**Transmission quotidienne des éléments cliniques vers l'HAD via dossier Arcan**	**Informer l'HAD et discuter de l'augmentation des passages IDE par jour**	**Joindre immédiatement l'HAD pour définir la conduite à tenir adaptée**